

Mortalité des colonies d'abeilles durant l'hiver 2020-2021

Lancement de l'enquête nationale (ENMHA) auprès des apiculteurs ce printemps

Pour la quatrième année consécutive, l'enquête nationale* sur les mortalités hivernales est renouvelée **pour estimer les pertes de colonies d'abeilles telles qu'observées par les apiculteurs en sortie d'hiver 2020-2021.**

Cette enquête est mise en place par un groupe de travail constitué dans le cadre de la Plateforme nationale d'épidémiologie-surveillance en santé animale (Plateforme ESA) et qui rassemble plusieurs organismes impliqués en apiculture (ADA France, Anses, DDecPP, DGAI, GDS France, GNTSA, FNOSAD, INRAE, ITSAP et SNGTV).

Pour quoi ?

- pour estimer sur l'ensemble du territoire le taux de mortalité en sortie d'hiver 2020-2021 tel que déclaré par les apiculteurs et recueillir leurs avis sur cette mortalité.
- pour apprécier l'évolution du taux de mortalité hivernale sur plusieurs années sur l'ensemble du territoire.
- pour **communiquer aux partenaires**, notamment apicoles, **des données et/ou éléments** de la situation telle que décrite et ressentie par les apiculteurs et **apporter un appui scientifique et technique** aux actions qui seraient mises en place en local.

Pour qui ?

Pour tous les apiculteurs ayant déclaré une ou plusieurs colonies en 2020 et qui ont accepté d'être contactés par messagerie électronique.

Quand et Comment ?

Le questionnaire sera accessible en ligne à partir du lien que vous, apiculteurs déclarant de colonies, recevrez par mail en mars.

Quelle valorisation des données ?

Les données seront traitées de manière anonyme.

De nombreux apiculteurs ont participé aux précédentes enquêtes et nous tenons à les remercier. Les résultats de ces enquêtes sont disponibles sur le site de la plateforme ESA : www.plateforme-esa.fr/page/derniers-bilans-et-resultats-de-la-thematique-enmha

N'hésitez pas à répondre à l'enquête, **que la mortalité observée dans votre (vos) rucher(s) à l'issue de l'hiver soit nulle, moyenne ou forte.** Les résultats seront d'autant plus significatifs qu'une large population des apiculteurs y aura répondu.

* Les organisations apicoles GDSA 12, ADA AURA et ADA Grand-Est ont décidé de mutualiser leurs enquêtes avec celle-ci.

